

## PLAN DE COURS

# POL-1010 : Structuration de la recherche

NRC 87088 | Automne 2017

Préalables : Réussir 3 parmi POL 1001, POL 1003, POL 1005, POL 1006, POL 1011, POL 1012

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-2-4

Crédit(s) : 3

Introduction à la démarche d'investigation empirique des phénomènes politiques. La critique des sources. La recension des écrits. Les règles de démonstration. Les hypothèses et les variables. L'opérationnalisation. Les principales méthodes d'observation et de collecte des données. La sélection des cas et l'échantillonnage. Le traitement des données.

## Plage horaire

Cours en classe			
vendredi	12h30 à 14h20	<a href="#">DKN-1231</a>	Du 5 sept. 2017 au 15 déc. 2017
Atelier (87089)			
vendredi	14h30 à 15h20	<a href="#">DKN-1239</a>	Du 5 sept. 2017 au 15 déc. 2017
Atelier (87093)			
vendredi	14h30 à 15h20	<a href="#">DKN-1231</a>	Du 5 sept. 2017 au 15 déc. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=85984>

## Coordonnées et disponibilités

**Mathieu Ouimet**

*Enseignant*

DKN-4453

<https://www.pol.ulaval.ca/?pid=231>

[mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca](mailto:mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca)

Tél. : 418-656-2131 poste 7899

*Disponibilités*

**mardi :**

09h00 à 12h00 - [DKN-4453](#) - du 4 sept. 2017 au 22 déc. 2017

**jeudi :**

09h00 à 12h00 - [DKN-4453](#) - du 4 sept. 2017 au 22 déc. 2017

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

418-656-2131 poste 5222

Lundi au vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

---

Il n'y aura pas de service de soir à partir du 21 août jusqu'au 4 septembre 2017

---

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
Objectifs d'apprentissage .....	4
Contenu du cours .....	4
Approche pédagogique .....	4
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>4</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>5</b>
Liste des évaluations .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	5
Participation aux laboratoires .....	5
Examen de mi-session .....	6
Projet de recherche .....	6
Présentation orale .....	6
Examen final .....	7
Barème de conversion .....	7
Règlements et politiques institutionnels .....	7
Évaluation de la qualité du français .....	8
Gestion des délais .....	8
Absence à un examen .....	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	9
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>9</b>
Liste du matériel obligatoire .....	9
Spécifications technologiques .....	10
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>10</b>
Bibliographie sélective .....	10

# Description du cours

---

## Introduction

Toute discipline scientifique, en sciences naturelles comme en sciences sociales, comporte un corpus de cours visant à enseigner aux étudiants les différentes techniques et méthodes permettant la compréhension, la réalisation et la communication des résultats de recherche scientifique. Autrefois intitulé *Méthodologie empirique en science politique, Structuration de la recherche* (POL-1010) est l'un des trois cours de méthodologie actuellement offerts par le Département de science politique de l'Université Laval aux étudiant(e)s de premier cycle (les autres cours étant POL-2000-Méthodes quantitatives et POL-2001- Méthodes qualitatives).

**Remarque :** le genre masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger la lecture du texte.

## Objectifs d'apprentissage

- Expliquer et démontrer en quoi la recherche scientifique se distingue d'autres activités qui ont cours sur un campus universitaire.
- Décrire et définir certains des principaux enjeux épistémologiques et méthodologiques de la recherche en science politique.
- Décrire et définir la structure générale des principaux types de devis de recherche en science politique.
- Employer des techniques éprouvées permettant de formuler une question de recherche et d'élaborer une stratégie de recherche documentaire et d'analyser de façon critique le contenu de recherches en science politique.
- Introduire des changements significatifs dans sa compréhension de la nature et du rôle de la recherche scientifique en science politique à court et à moyen termes.
- Élaborer une proposition de recherche.
- Expérimenter et évaluer des stratégies de communication lors d'un colloque scientifique.

## Contenu du cours

La liste des séances et des lectures obligatoires ainsi que les thématiques qui seront abordées dans les laboratoires sont disponibles à la section "[Contenu et activités](#)" du site du cours.

## Approche pédagogique

À l'exception des séances prévues pour les examens et le colloque scientifique, chaque séance comportera une partie d'enseignement magistral, suivie d'une partie dédiée à la réalisation supervisée de travaux pratiques en laboratoire.

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Séance 1: Introduction</a> Présentation du syllabus et conférence d'introduction	8 sept. 2017
<a href="#">Séance 2: Factuel ou normatif ?</a>	15 sept. 2017
<a href="#">Séance 3: De la complexité à la simplicité: la modélisation</a>	22 sept. 2017
<a href="#">Séance 4: Vers la définition et l'hypothèse: l'opérationnalisation</a>	29 sept. 2017
<a href="#">Séance 5: L'observation et la mesure</a>	6 oct. 2017
<a href="#">Séance 6: La démonstration ou la vérification</a>	13 oct. 2017
<a href="#">Séance 7: Stratégie de recherche, collecte, traitement et analyse des données</a>	20 oct. 2017
<a href="#">Examen de mi-session</a>	27 oct. 2017

Semaine de lecture	3 nov. 2017
Séance 8: La lecture et l'évaluation des écrits scientifiques	10 nov. 2017
Séance 9: La présentation des travaux écrits	17 nov. 2017
Séance 10: La communication écrite et orale de la pensée	24 nov. 2017
Colloque scientifique	1 déc. 2017
Fête de l'Université	8 déc. 2017
Colloque scientifique (suite)	15 déc. 2017
Projet de recherche	17 déc. 2017
Examen final	22 déc. 2017
<b>Laboratoires</b>	
La transformation d'énoncés normatifs en énoncés factuels et vice versa	15 sept. 2017
La recherche documentaire Groupe A: 12:30-14h00 (local BNF-1343)Groupe B: 14:15-15:20 (local BNF-1343)	22 sept. 2017
L'élaboration de la problématique et du modèle théorique	29 sept. 2017
Conceptualisation, opérationnalisation et instrument de mesure	6 oct. 2017
La formulation de l'hypothèse: implications vérifiables, hypothèses auxiliaires et critères de validité	13 oct. 2017
Le choix de la stratégie de recherche, des méthodes de collecte, de traitement et d'analyse de données.	20 oct. 2017
La lecture et l'évaluation d'une publication scientifique	10 nov. 2017
L'application des normes de présentation pour les travaux écrits	17 nov. 2017
La préparation d'une présentation orale	24 nov. 2017

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux laboratoires	Du 15 sept. 2017 à 14h30 au 24 nov. 2017 à 15h20	Individuel	10 %
Examen de mi-session	Le 27 oct. 2017 de 12h30 à 15h20	Individuel	30 %
Projet de recherche	Dû le 17 déc. 2017 à 23h59	En équipe	20 %
Présentation orale	Du 1 déc. 2017 à 12h30 au 15 déc. 2017 à 15h20	En équipe	10 %
Examen final	Le 22 déc. 2017 de 12h30 à 15h20	Individuel	30 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Participation aux laboratoires

Date :	Du 15 sept. 2017 à 14h30 au 24 nov. 2017 à 15h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Signez la feuille de présence à la fin de chaque laboratoire
Directives de l'évaluation :	Les laboratoires ont lieu le vendredi de 14 h 30 à 15 h 20. Ils sont complémentaires aux cours magistraux et chacun d'entre eux porte sur les thèmes abordés en classe. L'étudiant devra signer une feuille de présence à la fin de chaque laboratoire.

---

## Examen de mi-session

Date et lieu :	Le 27 oct. 2017 de 12h30 à 15h20 , DKN-1231
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Remise du cahier d'examen au surveillant
Directives de l'évaluation :	L'examen de mi-session portera sur l'ensemble de la matière vue en classe et durant les travaux pratiques. Il comportera des questions à choix multiples (avec courte justification) et à court développement.
Matériel autorisé :	Papier brouillon et crayon

---

## Projet de recherche

Date de remise :	17 déc. 2017 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Directives de l'évaluation :	<p>Les étudiants n'auront pas à réaliser une recherche de A à Z. Ce serait trop exigeant dans le cadre d'un cours universitaire. Ils devront plutôt élaborer et rédiger un <i>projet</i> de recherche. Ce dernier portera sur une problématique imposée. Le projet de recherche sera élaboré en équipe. Celles-ci seront formées de façon aléatoire. Ce travail de six pages à simple interligne (Times New Roman, 12pts, marges: 2,5cm (haut, bas, droite, gauche)) excluant la page titre, les références bibliographiques et les tableaux ou graphiques à présenter en annexe, devra contenir les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• la formulation d'une question de recherche claire et d'objectifs spécifiques;</li><li>• une revue de littérature pertinente démontrant la valeur ajoutée du projet proposé;</li><li>• un cadre conceptuel clair : un argument théorique et des hypothèses découlant de cet argument;</li><li>• un cadre opératoire clair : un plan d'analyse empirique appuyé sur une méthode de collecte et d'analyse claire permettant de répondre à la question de recherche, d'atteindre les objectifs et de tester la ou les hypothèses de recherche;</li><li>• un plan de mobilisation/transfert des connaissances.</li></ul>

---

## Présentation orale

Date :	Du 1 déc. 2017 à 12h30 au 15 déc. 2017 à 15h20
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>

Directives de l'évaluation :

La présence lors des présentations orales est obligatoire. Les étudiants présenteront leur projet de recherche en 12 minutes. Les présentations se feront en équipe et auront lieu lors des séances du **vendredi 1er et 15 décembre 2017**.

**Chaque équipe doit obligatoirement soumettre le fichier contenant ses diapositives la journée précédent leur présentation (via la boîte de dépôt).**

---

## Examen final

Date et lieu : Le 22 déc. 2017 de 12h30 à 15h20 , À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : Remise du cahier d'examen au surveillant

Directives de l'évaluation :

L'examen de mi-session portera sur l'ensemble de la matière vue en classe et durant les travaux pratiques. Il comportera des questions à choix multiples (avec courte justification) et à court développement.

Matériel autorisé : Papier brouillon et crayon

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

#### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

#### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

### Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

## Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## Évaluation de la qualité du français

La qualité de la langue sera évaluée dans le projet de recherche et les diapositives du travail en équipe. Chaque faute d'orthographe (grammaticale ou d'usage), de lexique (ex. anglicismes), de syntaxe ou de ponctuation sera pénalisée à sa première occurrence. Le total des fautes pourra faire perdre jusqu'à 10 % de la note. Les pénalités imposées seront de 2 % point par faute. Les travaux peuvent être rédigés selon l'orthographe traditionnelle ou nouvelle. Dans un texte, le même mot devra être orthographié de manière uniforme.

## Gestion des délais

Tout retard non motivé entraînera une pénalité de 2 % par jour, incluant les jours de fin de semaine et les jours fériés, sur le total des points attribués au travail.

## Absence à un examen

Dans le cadre de ce cours, une version légèrement adaptée de la "Politique concernant les absences aux examens ou autres formes d'évaluation" de la Faculté de droit de l'Université Laval sera appliquée (<https://www.fd.ulaval.ca/etudes/1er-cycle/absences-examens>).

### Politique:

L'étudiant qui a des raisons de croire qu'il ne pourra se soumettre à un examen ou à une autre activité sujette à évaluation doit communiquer par courriel avec le responsable pédagogique du cours à l'adresse [mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca](mailto:mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca) dès qu'il a connaissance de la situation. Par exemple, à défaut d'informer le responsable pédagogique le jour même de son absence à un examen, l'étudiant se verra refuser toute demande d'accommodement.

Les motifs invoqués pour demander un report doivent être fondés sur la force majeure et relever de circonstances graves et indépendantes de la volonté de l'étudiant. En l'absence de motifs jugés acceptables, l'étudiant aura la note zéro (0) pour l'examen.

### Motifs jugés recevables:

Maladie : Lorsque l'étudiant a été malade au point de ne pouvoir faire son examen ou réaliser toute activité sujette à évaluation, la présentation d'un billet médical signé par un médecin ou un professionnel de la santé justifiant explicitement l'incapacité contemporaine à la date de l'examen, de la présentation de l'exposé ou de toute activité sujette à une évaluation est requise. La copie originale de l'attestation médicale doit être remise au responsable pédagogique au plus tard trois (3) jours ouvrables après l'absence. Une vérification des motifs pourra être faite au besoin auprès du professionnel signataire. La reprise aura lieu dès que possible après le rétablissement de l'étudiant.



Décès : Lorsque le décès ou les funérailles d'un proche sont contemporains à un examen et que l'étudiant ne peut, pour cette raison, être présent à la date de l'examen ou réaliser toute activité sujette à évaluation.

#### Tout autre motif est considéré irrecevable:

Toute négligence de la part de l'étudiant, par exemple se tromper d'heure ou de jour quant à un examen ou la remise d'un travail, ou autre négligence du même genre, ne constitue pas des motifs acceptables.

Aucun accommodement ne sera accordé à l'étudiant qui se retrouve avec deux examens le même jour ou en même temps. Les étudiants qui s'inscrivent à des cours hors département doivent s'assurer, dès le premier cours, qu'il n'existe aucun conflit d'horaire d'examen entre ces cours et ceux du département.

L'étudiant qui se présente à un examen malgré son incapacité médicale ne pourra demander par la suite une reprise d'examen.

Le fait d'avoir planifié un voyage ou d'avoir acheté des billets d'avion n'est pas considéré comme recevable.

Les examens de reprise auront lieu au jour annoncé par le responsable pédagogique. Il est à noter que la forme des examens de reprise peut être différente de l'examen initial.

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: [www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/](http://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/)

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

[https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant\\_acc\\_scolaire\\_dec2012.pdf](https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf)

## Matériel didactique

---

### Liste du matériel obligatoire



#### **Comprendre et communiquer la science**

Auteur : Jean Crête, Louis-M. Imbeau

Éditeur : Presses de l'Université Laval ( Sainte-Foy, Québec , 1994 )

ISBN : 2763773737

#### **Zotero**

URL : [Zotero](https://www.zotero.org/)

Date d'accès : 26 juillet 2017

Zotero est un logiciel gratuit permettant de gérer des références bibliographiques. Zotero est un projet du Roy Rosenzweig Center for History and New Media, et fut initialement financé par la Fondation Andrew W. Mellon, l'Institute of Museum and Library Services et la Fondation Alfred P. Sloan.

## Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

### Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

### Team Viewer

*TeamViewer* est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie sélective

Chalmers, A. F. (1987). *Qu'est-ce que la science?* Paris: La Découverte.

Contandriopoulos, A.-P., Champagne, F., Potvin, L., Denis, J.-L., Boyle, P. (2005). *Savoir préparer une recherche: La définir, la structurer, la financer*. Montréal: Gaëtan Morin Éditeur.

Creswell, J. W., Poth, C. N. (2017). *Qualitative inquiry and research design: Choosing among five approaches*. Sage publications.

Creswell, J. W. (2013). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*. Sage publications.

Crête, J., Imbeau, L. M. (1996). *Comprendre et communiquer la science*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Dépelteau, F. (2000). *La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Mace, G., Pétry, F. (2000). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 2<sup>e</sup> édition. Québec: Les presses de l'Université Laval.